



Doc. 16421
24 juin 2026

Lutter contre la répression transnationale

Amendement¹ n° 14

M. Emanuelis ZINGERIS, Lituanie, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 5.8, insérer les mots suivants:

«, le non-renouvellement des passeports, la déchéance de la nationalité, l'interdiction de voyager et d'autres mesures coercitives destinées à contraindre des personnes résidant à l'étranger à revenir dans leur pays d'origine, y compris la révocation des droits parentaux;»

Déposé par:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
GEDVILAS Martynas, Lituanie, SOC
HISPÁN Pablo, Espagne, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CEPA

1. 2026 - Troisième partie de session

